

# LE MAG'

Les  
**AUXONS**



OCTOBRE 2022

## DON DU SANG

Comme chaque année à pareille époque, l'Etablissement Français du Sang organise sa collecte de sang dans notre commune.

Celle-ci aura lieu le **1<sup>er</sup> octobre prochain, au pôle sportif de 9H à 12H30.**

Et comme chaque année, les réserves sont au plus bas, n'hésitez donc pas à vous y rendre soit avec inscriptions préalables sur le site de l'EFS, soit de façon ponctuelle.



**HALLOWEEN**  
AUX AUXONS

31 OCTOBRE  
16H - 21H

Visite du  
**CHÂTEAU hanté**

Entrée 1€ - Buvette sur place

## RUE DES ESSARTS : NOUVEAU CHEMIN PIÉTONNIER ET MODIFICATION ARRET DE BUS

La commune a profité du projet d'édification de deux nouvelles maisons privées sur le bas de la rue des Essarts pour acquérir une bande de terrain et ainsi créer un nouveau chemin piétonnier.

Ce dernier permettra de relier les deux secteurs de la rue des Essarts et de la rue Pierre Cretin de façon pérenne et aménagée, offrant ainsi un cheminement sécurisé aux écoliers se rendant à l'arrêt de bus. Celui-ci a donc été déplacé de quelques dizaines de mètres en amont et placé au milieu d'un rétrécissement de chaussée, protégeant la traversée des passagers qui en descendent.

Le panneau d'affichage communal a lui aussi été déplacé pour l'occasion puisqu'il se trouvait initialement devant l'entrée d'accès aux parcelles privées.



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici les délibérations du conseil municipal qui s'est tenu le 12 septembre dernier :

- Pour l'Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le centre de gestion du Doubs
- Pour le Renouvellement de la participation au FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté) et au FSL (Fonds de solidarité pour le Logement)
- Pour la Signature de l'autorisation d'occupation temporaire du restaurant « le Bistrot des Auxons » à partir du 16 septembre
- Pour le lancement du Projet d'extension et de vente de la maison médicale
- Désignation du conseiller correspondant incendie et secours : Vincent Thoumy
- Contre la stérilisation des chats errants
- Pour l'Extinction des candélabres la nuit de 23h à 5h
- Pour la Vente de la parcelle n°34AR6 (39m<sup>2</sup>) à Mr et Mme Marquis
- Pour le Désherbage des ouvrages de la bibliothèque
- Pour la Motion d'appui à la formation des secrétaires de mairie
- Pour l'Application du Référentiel M57 développé pour le budget communal
- Fonds de concours voiries versé à Grand Besançon Métropole pour l'année 2019 de 249 458,39 € HT
- Fonds de concours voiries versé à Grand Besançon Métropole pour l'année 2021 de 278 363,36 € HT

**Le détail et le contenu des délibérations est consultable en mairie.**

### EXTINCTIONS DES FEUX

Comme vous pouvez le constater dans la liste des délibérations prises par le conseil le 12 septembre dernier, la commune a décidé de procéder prochainement à l'extinction de l'éclairage public de 23H à 5H du matin dans le village.

Cette décision intervient dans un contexte de crise énergétique que personne n'ignore aujourd'hui.

Nous sommes donc la 38<sup>ème</sup> commune à prendre cette décision sur les 68 qui composent notre métropole, celle-ci permettra par ailleurs d'économiser 45% du poste budgétaire en question.

En parallèle, les élus travaillent actuellement aux pistes d'économies qui peuvent se présenter puisque les finances communales subiront dès l'année prochaine de fortes hausses en raison de l'augmentation du coût de l'énergie. D'autres décisions seront probablement prises en parallèle du travail de fonds mené sur le renouvellement du parc lumineux en leds.





## POT DE RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Le 9 septembre dernier avait lieu le pot de rentrée des associations.

Ce moment convivial d'échanges et de partage d'un verre de l'amitié est l'occasion pour les présidents et membres des associations auxoises de rencontrer les élus et de faire le point sur les besoins de chacun, d'évoquer les inscriptions de ce début de saison et pour les élus de saluer le travail des bénévoles.

En ce début octobre, les activités ont repris mais il est encore temps pour les retardataires de s'inscrire aux nombreuses disciplines pratiquées et enseignées aux Auxons !

## PROJET DE RÉHABILITATION DU CHÂTEAU

Lundi 19 septembre, les élus du conseil municipal se sont réunis pour visiter le Château trônant en face de l'Ehpad et objet du projet de réhabilitation dont nous vous avons déjà parlé dans de précédents Mags.

Une présentation avait en effet été faite au conseil avant l'été, mais les futurs plans ne sont encore pas arrêtés. D'où l'intérêt pour chacun de pouvoir se rendre compte de l'état actuel de l'édifice, de l'ampleur des travaux et du potentiel dont il dispose.

L'idée générale du projet est bien évidemment de conserver au maximum la tranquillité du site, en préservant le bâtiment d'origine tout en intégrant de façon homogène les futures constructions qui y verront le jour. Une présentation en sera faite lors d'une Réunion publique avant le dépôt du permis d'aménager qui sera déposé d'ici la fin de cette année 2022.



## NE TOMBEZ PAS DANS LE PANNEAU

Vous avez probablement pu apercevoir des affiches traitant des déjections canines sur le ton de l'humour dans le village.

Nous souhaitons en effet sensibiliser les propriétaires de nos amis les bêtes aux « cadeaux » laissés par ces dernières sur les trottoirs, dans les parcs ou pelouses...

L'idée est simple : rappeler à chacun que les excréments des animaux sont une plaie pour les piétons lors de leurs balades, pour les poussettes ou encore les trottinettes des enfants, et que les maîtres en sont responsables.

Et si ces affiches permettent de le faire avec le sourire, c'est encore mieux !

Tant que votre chien  
N'est pas capable de ça



C'est à vous de ramasser



## HOMMAGE À MICHEL BITTARD

Le Professeur Michel Bittard nous a quitté le dimanche 3 juillet dernier à l'âge de 92 ans. Durant l'été, période lors de laquelle le Mag' ne paraît pas, la municipalité avait pu lui rendre hommage au travers de ses autres supports de communication et auprès de sa famille. Elle tenait tout de même à le faire au travers des lignes du Mag' et de cet article : Michel Bittard est né le 27 mai 1930 à Besançon et fut le créateur du premier service d'urologie régional au CHU de Besançon et réalisa la première transplantation rénale franc-comtoise, devenant une référence dans son domaine. Il fut candidat aux élections législatives de mars 1978 et eut aussi l'occasion d'exercer les fonctions de maire d'Auxon Dessus de 2001 à 2004 avant de laisser la place à notre actuel maire Serge Rutkowski.



Ses dernières années l'ont vu profiter de son verger et de son potager dans la nature tant appréciée de sa propriété des Auxons, avant de perdre son épouse qui nous a quittés il y a peu. Nous renouvelons nos condoléances envers sa famille, ses enfants et petits-enfants.

## SÉANCE DÉDICACES À LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 14 septembre, l'auteur de BD Orpheelin était à la bibliothèque des Auxons en interview dédicace. Orpheelin est la dessinatrice des Chroniques de Darkhell et de la célèbre BD "Les légendaires". Elle fut accueillie pour parler de son travail sur cette saga dans le cadre des « Livres dans la Boucle », de son parcours dans l'animation et de son nouveau projet Northern pour 2023.

De nombreux fans furent au rendez-vous et étaient fiers de repartir avec leur dédicace !



## CLUB DES LOISIRS « LES ACACIAS »

Le Club des Acacias a repris ses activités de loisirs le jeudi 1er septembre et projette différentes activités pour 2022-2023. D'ores et déjà, une sortie à Dijon a eu lieu le 2 septembre avec visite guidée du centre-ville, repas bourguignon dans un restaurant typique et visite de l'abbaye d'Acey sur le chemin du retour. Les réunions du Club ont lieu, tous les 15 jours, le jeudi après-midi à partir de 14 heures, salle Mounas au Pôle sportif et de loisirs. Au programme, jeux de société (tarot, scrabble, chromino, Rummy, triomino, etc) et bonne humeur ! Animations spécifiques, quelques idées à l'étude : sorties bowling, repas annuel du Club, sortie dans le Haut Doubs, train des hirondelles... Le Club est ouvert à tous et nous attendons avec impatience de nouveaux membres (cotisation annuelle : 25 €) qui pourront, bien entendu proposer de nouvelles idées d'activités. Pour tout renseignement ou inscription, téléphonez à Jacques Leuba au 06 85 11 23 61 ou venez aux réunions du jeudi : 27 octobre, 10 novembre : premières réunions-découverte sans engagement pour les nouveaux !

## VOS PAPIERS

Nous vous rappelons que la mairie n'est plus en charge du traitement des papiers d'identité. En cas de demande à ce sujet, vous devez pré-remplir une demande sur le site [www.ants.fr](http://www.ants.fr) puis prendre rendez-vous dans des mairies comme Ecole-Valentin, Besançon, Saint-Vit, Saône, Marchaux ou encore Rioz.

Attention, les délais sont parfois très long !



## UN PETIT RUISSEAU PAS SI TRANQUILLE !!!

Lundi 26 septembre, sous le pont situé en dessous de l'Ehpad, les employés municipaux ont passé la matinée et une bonne partie de l'après-midi à nettoyer le ruisseau, engorgé par des végétaux arrachés. D'après nos constatations, ceux-ci ont été jetés par des riverains irréfléchis et sans soucis des éventuelles inondations que cela aurait pu provoquer dans le quartier. La municipalité estime que ce genre de comportement est inadmissible, c'est pour cette raison que nous avons fait venir la police de l'eau qui nous a laissé un délai pour nettoyer avant de verbaliser les coupables (de fortes amendes sont encourues pour ce genre de pratiques).

Dans ce genre de cas, ce n'est bien évidemment l'œuvre de personne.. Il s'agit là cependant d'un manque de respect total envers les employés techniques que de rejeter des détritues dans le ruisseau, ces derniers ayant autre chose à faire. Ces incivilités sont du même ordre que celles de déposer ses ordures ménagères dans les bois.



## LES PORTES DU STABILISÉ

Un portail a été installé par la société Mids le vendredi 16/09/22 derrière le bâtiment du cours de tennis.

Il s'agit d'un portail métallique de 2,5m de haut sur 4m de large avec pour 2 objectifs :

- sécuriser l'accès au terrain de foot en stabilisé (à la place de l'enrochement)
- éviter la sortie des ballons (vers la route et les sous-bois).

Reste à finaliser sur ce chantier la mise en place d'un filet de 6mx4m (côté bâtiment tennis/tennis de table) pour achever la fermeture de la zone.





# Rétrospective du mois : la fête du jeu

Page  
6



Ce samedi 24 septembre avait lieu une nouvelle édition de la Fête du Jeu organisée par le Comité des Fêtes des Auxons.

Les visiteurs ont pu partager de bons moments en famille ou entre amis en jouant à divers jeux de société, jeux vidéo, ou encore en apprenant quelques techniques et stratégies de jeu d'échec.

Ils ont aussi pu s'affronter par équipe dans le concours Clash of planchettes. Ces affrontements se sont déroulés dans un bel esprit ce qui a permis d'avoir de très belles constructions. De mémoire de Damien Bonnet de "Culture Jeux" : « Jamais les scores n'ont été aussi hauts ! Bravo les Auxons ! »

